

DEC_0131_2026



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

DÉCISION ATELIERS VACANCES DE PÂQUES MUSÉE 2026

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT que le musée doit répondre aux exigences des musées de France : être un acteur au service du développement des publics et de la démocratisation culturelle. Dans ce cadre, la Municipalité fait appel à des intervenants qualifiés dans le domaine culturel afin qu'ils puissent proposer et mener des ateliers de pratique artistique en lien avec les collections du musée.

Le Maire décide de signer une convention avec l'artiste peintre Erik de Saint Pierre, domicilié au 51 quai Félix Faure 27500 Pont-Audemer, pour l'animation de 4 ateliers de pratique artistique au musée Alfred-Canel, dans la cadre de la programmation « Les vacances au musée » du 20 avril 2026 au 24 avril 2026,

Les ateliers s'inscrivent dans les animations de médiation proposées en lien avec l'exposition temporaire : Trésors illustrés du musée Alfred-Canel.

Les ateliers tarifés sont destinés aux enfants à partir de 5 ans et aux adultes.

Pour la somme de 590€ (cinq-cent-quatre-vingt-dix euros), comprenant la préparation et l'intervention artistique. En cas d'annulation, faute de réservations (moins de cinq réservations), la somme correspondante aux séances annulées sera déduite au montant de la facture : 60€ (soixante euros) par séance.

Non assujetti à la T.V.A.

Fait à Pont-Audemer, le 14 avril 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS